

Volet transformation écologique

Projet d'établissement du CHU de Bordeaux
2026-2030

Projet d'établissement 2026-2030

Volet transformation écologique

Introduction

Face à l'urgence climatique et au dépassement des limites planétaires, les hôpitaux jouent un rôle central dans la préservation de la santé humaine et de l'environnement. Le CHU de Bordeaux réaffirme son engagement dans une démarche de transformation écologique ambitieuse, structurée et transversale. Cette dynamique s'inscrit en parfaite cohérence avec les orientations nationales, notamment la planification écologique du système de santé et le plan national santé-environnement. Elle répond également aux priorités régionales définies dans la feuille de route de la transformation écologique du système de santé portée par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine.

Cette trajectoire s'appuie également sur les données scientifiques les plus récentes, issues de travaux internationaux et nationaux reconnus, tels que le Lancet Countdown, le Shift Project, l'ADEME et les sociétés savantes de médecine, qui démontrent l'urgence et la faisabilité de réduire l'empreinte environnementale du secteur de la santé. Elle répond également aux attentes croissantes des professionnels et des usagers, qui souhaitent voir les établissements de santé concilier efficacité médicale et responsabilité écologique.

La transformation écologique du CHU de Bordeaux repose sur une approche concertée et volontariste, portée à tous les niveaux de l'institution. Elle implique l'ensemble des acteurs médicaux, paramédicaux, académiques, techniques et administratifs, mais aussi les patients partenaires, afin de construire une vision partagée et opérationnelle. Cette dynamique s'appuie sur des mécanismes de gouvernance renforcés, permettant d'intégrer la dimension environnementale dans toutes les décisions stratégiques, organisationnelles et opérationnelles.

À horizon 2030, le CHU ambitionne de déployer une trajectoire cohérente et concrète, visant à réduire son empreinte carbone, améliorer la performance énergétique de ses bâtiments et infrastructures, développer des pratiques de soins et des dispositifs médicaux écoresponsables et promouvoir la prévention et la santé durable auprès des patients. La modernisation du patrimoine hospitalier et la renaturation des sites contribuent également à créer des environnements de soins résilients, agréables et propices au bien-être des professionnels et des usagers.

Cette transformation s'inscrit dans une logique de coopération et de partenariat élargi à l'ensemble des acteurs territoriaux et institutionnels impliqués dans la santé et la transition écologique. Le CHU de Bordeaux entend ainsi renforcer son rôle dans la construction de parcours patients durables et contribuer à la résilience écologique et sociale de la métropole bordelaise. Les initiatives de mobilité douce, la promotion d'une alimentation durable, la réduction des déchets et des consommations énergétiques, ainsi que l'intégration de critères environnementaux dans les achats hospitaliers, constituent autant de leviers opérationnels de cette stratégie.

La recherche et l'innovation sont également au cœur de cette démarche, avec le développement de projets scientifiques sur les soins écoresponsables et la diffusion des connaissances au sein des équipes et des partenaires du territoire. Les publications et travaux

innovants permettent de faire progresser les pratiques médicales tout en démontrant que la transition écologique est compatible avec l'excellence médicale et la qualité des soins.

Enfin, cette stratégie fait du CHU de Bordeaux un établissement pionnier, capable de montrer l'exemple au niveau national et international. Elle traduit une ambition forte : celle de devenir un acteur de référence en matière de santé durable, conciliant performance médicale, responsabilité environnementale et exemplarité territoriale. Le CHU de Bordeaux affirme ainsi sa volonté de transformer ses pratiques, ses bâtiments, ses parcours de soins et sa culture institutionnelle, pour répondre aux défis écologiques actuels et préparer un avenir plus durable pour ses patients, ses professionnels et la société dans son ensemble.

Objectifs

La stratégie s'organise autour de cinq axes structurants, pensés comme des leviers d'action concrets, évalués et priorisés pour :

- Axe 1. Placer l'impact écologique au cœur des décisions
- Axe 2. Développer les soins écoresponsables et renforcer la recherche sur les impacts environnementaux
- Axe 3. Construire un CHU prêt pour les défis climatiques
- Axe 4. Réduire l'empreinte carbone liée au fonctionnement du CHU de Bordeaux
- Axe 5. Faire de la prévention un vecteur du concept "Une seule santé"

Méthodologie

La construction du volet écoresponsable du projet d'établissement a été portée entre mai et août 2025 par l'équipe de la direction transformation écologique du CHU avec un comité d'organisation constitué des médecins copilotes de la transformation écologique, le Président et les Vice-présidentes de la sous-commission de la transformation écologique de la Commission Médicale d'Etablissement et d'une représentante paramédicale. Elle s'est appuyée sur le bilan du précédent projet d'établissement 2021-2025 élaboré entre décembre 2024 et mai 2025 et les travaux menés depuis 2008 en matière de développement durable dans l'établissement afin d'engager une première réflexion autour des forces de la stratégie de transformation écologique en cours, des succès et freins rencontrés. Ce temps de bilan a orienté la définition des problématiques travaillées dans les ateliers thématiques pluriprofessionnels :

- Comment adapter le CHU aux conséquences du changement climatique pour que les patients reçoivent toujours des soins de qualité ?
- Comment déployer vite et partout les pratiques de soins écoresponsables des professionnels de santé afin de massifier les écosoins et leurs impacts positifs ?
- Comment mobiliser les patients pour qu'ils contribuent à la transformation écologique du CHU ?
- Comment mobiliser la recherche clinique pour verdier les soins ?
- Comment rendre visible la transformation écologique sur les sites et dans les services afin de créer un cadre favorable aux écosoins ?
- Comment inventer le parcours écoresponsable du patient de demain ?

Ces ateliers d'idéation ont été organisés en associant des membres du comité d'organisation, des participants des directions fonctionnelles (référents thématiques de la feuille de route de

transformation écologique actuelle, directeurs, pilotes de projets stratégiques), des binômes référents transformation écologique des pôles et un patient partenaire. Les objectifs de ces temps de travail étaient de partager les enjeux de la thématique, d'identifier les potentiels en présence et idées d'amélioration de la stratégie existante pour accélérer la transformation écologique du CHU.

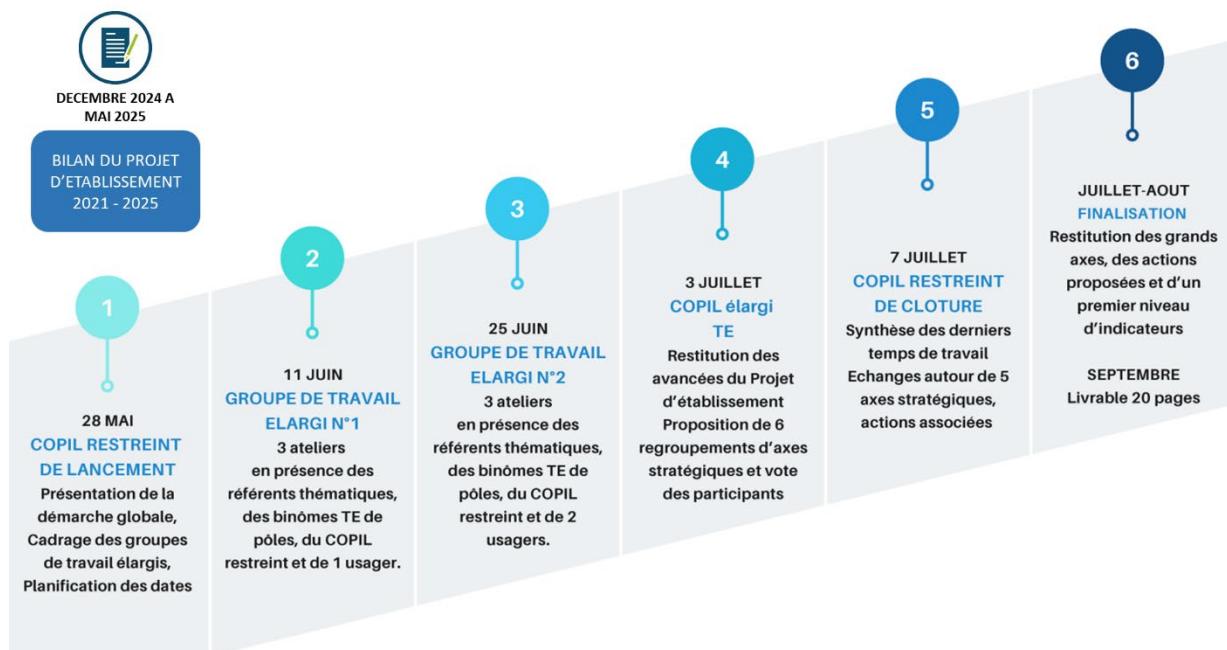
Le livrable est un éventail de solutions autour des principaux irritants, triées selon une matrice de positionnement désirabilité/faisabilité. A partir de ce livrable, des propositions de regroupements d'axes stratégiques pour le volet écoresponsable du projet d'établissement ont été rédigées et soumises au vote des participants au comité de pilotage élargi de la transformation écologique.

Six regroupements d'axes stratégiques ont été soumis au vote :

- **Regroupement A — Par finalité d'impact environnemental (Vote : 41%)**
Cette formulation est centrée sur les résultats environnementaux mesurables, avec une approche pilotée par les grands postes d'émissions et de consommation.
- **Regroupement B — Par logique d'évaluation et de pilotage (Vote : 18%)**
Cette structuration met l'accent sur le suivi, les indicateurs et la gouvernance, en lien avec la conformité et la redevabilité du CHU
- **Regroupement C — Par cœur de métier hospitalier (Vote : 5%)**
Cette approche donne la priorité à la transformation des pratiques de soin et des missions hospitalières fondamentales, en cohérence avec l'identité du CHU.
- **Regroupement D — Par temporalité des actions (court / moyen / long terme) (Vote : 27%)**
Objectif : organiser les axes stratégiques selon leur maturité, leur degré de structuration actuelle et les résultats attendus dans le temps.
- **Regroupement E — Par leviers de transformation (Vote : 5%)**
Ce regroupement est construit selon les leviers d'action disponibles au sein de l'établissement : institutionnel, comportemental et technologique.
- **Regroupement F — Par sphères d'influence du CHU (Vote : 5%)**
Ce regroupement organise les axes stratégiques selon l'échelle d'impact ou d'influence (interne, territoriale, nationale), ce qui est utile pour réfléchir à la visibilité et au leadership institutionnel du CHU de Bordeaux.

Deux regroupements ont été plébiscités : par finalité d'impact environnemental et par temporalité des actions (court/moyen/long terme). C'est donc cette structure qu'emprunte le présent volet du projet d'établissement.

Synthèse de la démarche :



Déclinaison opérationnelle

Chaque axe est décliné en objectifs opérationnels à court, moyen et long terme :

- Court terme : décembre 2026 ;
- Moyen terme : décembre 2027 (correspondant à l'évaluation à 2 ans du projet d'établissement) ;
- Long terme : décembre 2030 (correspondant à l'évaluation à 5 ans du projet d'établissement).

Cette feuille de route vise à consolider le positionnement du CHU de Bordeaux en tant qu'acteur identifié et nationalement reconnu de la transformation écologique en santé, au bénéfice des patients, des professionnels de santé, du territoire et des générations futures.

Axe 1 – Placer l'impact écologique au cœur des décisions

Mesurer, piloter, transformer : l'environnement devient un critère stratégique incontournable à tous les niveaux du CHU.

Depuis plus d'une décennie, le CHU de Bordeaux place la transformation écologique au cœur de sa stratégie, faisant de l'environnement un critère de décision et de pilotage. Les résultats du dernier score Développement Durable ANAP mettent en évidence les forces et les marges de progression de l'établissement : la gouvernance atteint 100 %, les dimensions sociétale et sociale 69 %, tandis que l'environnement et la dimension économique & achat obtiennent respectivement 57 % et 50 %. Ces résultats confirment la pertinence des efforts déjà engagés et soulignent l'importance de renforcer encore la culture et les pratiques environnementales à tous les niveaux.

Mots-clés AXE 1

COMITÉ STRATÉGIQUE
SOUS-COMMISSION CME
COPIL 5R
CONTRATS DE POLE
FEUILLE DE ROUTE
INDICATEURS
PARTENARIATS
REPRÉSENTANTS USAGERS

L'objectif pour 2026-2030 est clair : consolider la gouvernance, intégrer systématiquement les impacts environnementaux dans tous les projets et politiques internes, et faire de la transformation écologique un levier stratégique transversal, indispensable à l'avenir durable du CHU de Bordeaux.

1.1. Bilan du projet d'établissement 2021–2025

Engagé depuis 2008 dans une démarche de développement durable, le CHU de Bordeaux a placé la transformation écologique au rang des 9 priorités stratégiques dans le projet d'établissement 2021-2025. Si le pilotage de la transformation écologique est assuré depuis 2016 par un trinôme médical, paramédical et administratif, cette ambition s'est traduite par le renforcement progressif de la gouvernance dédiée et opérationnelle, structurée autour de plusieurs leviers :

- Désignation de référents Transformation écologique dans chaque pôle médical (1 médecin/1 cadre) avec une mission d'animation interne, de communication et de déclinaison opérationnelle notamment via les Unités durables ;
- Tenue de comités de pilotage institutionnels semestriels dédiés à la transformation écologique (COPIL TE), permettant le suivi des actions et le partage d'expériences entre pôles et directions fonctionnelles ;
- Développement d'un tableau de pilotage avec des indicateurs annuels de la transformation écologique ;
- Crédit d'une sous-commission Transformation écologique au sein de la commission médicale d'établissement.

Ces actions ont contribué à renforcer la culture commune autour des enjeux climatiques et à enclencher une dynamique structurante. La transformation écologique fait maintenant partie des thèmes intégrés dans le mécénat. Des marges de progression demeurent dans l'appropriation partagée des enjeux environnementaux au sein des instances stratégiques et de pilotage. Le projet 2026-2030 entend ainsi s'inscrire dans la continuité de la structuration engagée, en renforçant la gouvernance médicale et paramédicale, en consolidant la coordination entre les différentes directions fonctionnelles et en développant ainsi une vision commune et partagée entre l'ensemble des parties prenantes.

1.2. Projets phares 2026–2030

2026 (court terme) :

L'enjeu majeur est de **consolider et de diversifier la gouvernance médicale et paramédicale** de la transformation écologique, en l'intégrant pleinement dans les instances stratégiques du CHU :

- **Animer la sous-commission CME/CSIRMT** dédiée à la transformation écologique en y associant une représentation pluriprofessionnelle du corps paramédical afin de concrétiser les projets visant à porter les enjeux environnementaux au cœur des pratiques médico-soignantes, avec un focus initial sur trois thématiques prioritaires : le bon usage des gants non stériles, les prescriptions écoresponsables, et le développement de la télémédecine.

- **Créer un comité stratégique de la transformation écologique**, chargé d'orienter et de piloter la feuille de route annuelle en présence du directeur général et de la présidente de la commission médicale d'établissement et de l'ensemble des directions fonctionnelles ;
- **Accompagner les pôles médicaux dans l'atteinte des objectifs de transformation écologique fixés dans les contrats de pôle 2025-2029**, avec un indicateur institutionnel portant sur le déploiement des unités durables et un intéressement à la clé. L'objectif est que 30 % des unités¹ soient labellisées durables à horizon 2029 ;
- **Articuler les nouvelles instances avec celles déjà existantes**, notamment le comité opérationnel Nouveau CHU, le comité de pilotage 5R et le comité semestriel de la transformation écologique à destination des binômes référents de pôle afin de garantir la cohérence des actions portées dans l'ensemble des périmètres d'activité.

2027 (moyen terme)

L'objectif est de **systématiser l'intégration d'indicateurs environnementaux dans tous les projets portés par l'établissement et donc valider en instances décisionnelles et commissions**, y compris dans les champs de la recherche et de la performance budgétaire. Cela suppose la définition, la diffusion et l'appropriation de **référentiels d'évaluation environnementale adaptés aux différents types de projets**.

En premier niveau, plusieurs approches pourront être déclinées : des approches descriptives permettant à chaque manager de projet d'identifier et de hiérarchiser les étapes les plus impactantes de son projet afin d'identifier les premières pistes d'écoconception et des approches comparatives pour aider à la décision entre différentes formes d'actions. Le principal enjeu est que, **dès l'étape de planification, les impacts environnementaux associés aux projets soient identifiés et anticipés, ainsi que les leviers à activer pour les réduire au maximum**. Le critère environnemental deviendra ainsi un des critères objectifs de choix pour le lancement et la continuité des projets. La définition des indicateurs découlera de cette étape, en lien avec le tableau de pilotage de la transformation écologique à l'échelle de la stratégie d'établissement. D'autres CHU s'intéressant à ce sujet, ce travail pourra être nourri par les travaux de la task-force transition écologique de la conférence des CHU.

2030 (long terme)

Le cap visé est **l'alignement de toutes les politiques internes** (achats, organisation, qualité, numérique, RH, recherche...) avec les exigences climatiques et les évolutions réglementaires. Depuis les lois Grenelle, le droit de l'environnement a régulièrement évolué et s'est enrichi d'objectifs à atteindre autour de la protection de l'environnement, des énergies renouvelables, de la biodiversité ou encore de la gestion des déchets et de l'économie circulaire. Dans un contexte budgétaire fragile, la politique du CHU reste pragmatique et notre objectif est d'engager à court terme l'ensemble des mesures possibles pour que les politiques internes suivent les trajectoires fixées au niveau national. La transformation écologique devra devenir une grille de lecture transversale et incontournable pour toute décision stratégique ou opérationnelle.

¹ Sont ciblées les équipes cliniques ou médico-techniques présentes dans l'arborescence médicale du CHU de Bordeaux.

1.3. Indicateurs de suivi

- Nombre et taux d'instances intégrant formellement un représentant dédié à la transformation écologique (CME, CSIRMT, directions fonctionnelles, pôles...)
- Contrat de Pôles : Pilotage des objectifs annuels et évolution du nombre d'Unités durables engagées et labélisées;
Nombre de projets (soins, recherche, travaux...) intégrant un indicateur environnemental dès leur conception ;
- Taux de participation des professionnels aux dispositifs de gouvernance écologique (groupes de travail, sous-commission CME, COPIL) ;
- Part des politiques internes (achats, RH, qualité...) intégrant des objectifs environnementaux d'ici 2030.

Vision 2030 : Synthèse et objectifs prioritaires de l'Axe 1

En 2030, la transformation écologique est une réalité partagée à tous les niveaux du CHU de Bordeaux.

Chaque profession, chaque pôle et chaque direction contribue activement à cette dynamique collective. Un tiers des unités sont labellisées « Unités durables », et 100 % des nouveaux projets ont intégré une évaluation environnementale dès leur conception.

L'ensemble des politiques internes – achats, organisation, numérique, qualité, RH – est aligné sur les exigences climatiques et réglementaires.

Portée par une gouvernance médico-soignante et fonctionnelle renforcée, cette vision commune fait de l'écologie un critère transversal, indissociable de la qualité des soins, de l'innovation et de la responsabilité sociale de l'établissement.

Axe 2 – Développer les soins écoresponsables et renforcer la recherche sur les impacts environnementaux

Soigner juste, consommer moins, innover durable.

Le CHU de Bordeaux a fait des soins écoresponsables un axe fort de sa transformation écologique. Cet engagement s'inscrit dans une logique de pertinence des soins, en veillant à prescrire juste, à qualité et sécurité égales, et à limiter les actes à faible valeur ajoutée.

L'usage des dispositifs médicaux constitue un autre levier majeur : leur impact environnemental impose de rechercher plus de sobriété, de favoriser la réutilisation lorsque cela est possible et pertinent et de développer des alternatives moins émettrices.

Enfin, la recherche joue un rôle déterminant pour mesurer les impacts, nourrir l'innovation et accompagner l'émergence de pratiques cliniques plus sobres. Elle permet d'orienter l'évolution des soins vers des solutions conciliant efficacité médicale et responsabilité écologique.

L'objectif est clair : poursuivre et amplifier la dynamique engagée afin que chaque soin, chaque prescription et chaque dispositif s'inscrive dans une trajectoire durable, conciliant sobriété, qualité et sécurité des soins et réduction de l'empreinte environnementale.

Mots-clés AXE 2

ECO-SOINS
UNITES DURABLES
ECO-PRESCRIPTION
TELEMEDECINE
ACV
FORMATION
RECHERCHE CLINIQUE

2.1. Bilan du Projet d'établissement 2021–2025

Conscient de l'impact environnemental significatif des soins hospitaliers, le CHU de Bordeaux a engagé une transformation de ses pratiques cliniques et médico-techniques. Cette dynamique s'est appuyée sur la mobilisation des équipes de terrain, à l'origine du **dispositif des Unités durables**.

Entre 2020 et 2022, huit services pilotes ont coconstruit une **méthode structurée d'éco-soins**, intégrant sobriété, pertinence des prescriptions et limitation des dispositifs à usage unique. Cette initiative a permis :

- La diffusion d'un **Guide des Unités durables** ;
- Le développement d'un **réseau interdisciplinaire d'équipes engagées**, avec accompagnement méthodologique autour du label Unité durable ;
- La reconnaissance institutionnelle de la démarche, traduite dans les projets de pôles et les actions de formation ;
- Les premiers travaux de recherche intégrant un **volet environnemental**, notamment en lien avec l'Université de Bordeaux, l'ENSAM et l'INSERM.

Parallèlement, des thématiques comme la **rationalisation des prescriptions**, la **désescalade diagnostique**, et l'**analyse du cycle de vie des dispositifs et des protocoles** ont émergé au sein de projets pilotes, renforçant la légitimité de l'écoconception en santé comme axe d'innovation. Une expérimentation nationale 2023-2025 de réduction des plastiques à usage unique dans les dispositifs médicaux a abouti à la construction d'une base de données environnementales et

économiques à enrichir assortie d'un outil d'aide à la décision pour les usagers comme pour les acheteurs.

2.2. Projets phares 2026–2030

2026 (court terme)

Le CHU vise à consolider et déployer massivement les outils des soins écoresponsables :

- **Poursuite du déploiement du dispositif "Unités durables" dans tout l'établissement, à destination des unités cliniques, médico-techniques et supports**, avec un accompagnement renforcé, une labellisation et un dispositif pérenne d'évaluation des impacts (humains, environnementaux, financiers). Le périmètre d'intervention est interne au CHU de Bordeaux et externe auprès des structures sanitaires et médico-sociales cibles de la région Nouvelle-Aquitaine via l'animation du réseau d'animatrices et d'animateurs Unités durables.
- **Développement de l'éco-prescription** dans les services cliniques (médicaments, examens, dispositifs médicaux) à l'appui du travail développé dans le cadre de la sous-commission transformation écologique de la CME (cf. Axe 1). Il s'agit notamment dès 2026 de diffuser un guide de l'éco-prescription à destination des internes prenant en charge des patients de médecine et s'appuyant sur des situations cliniques particulièrement impactantes sur le plan écologique ;
- **Repenser l'usage des dispositifs médicaux au travers de l'évaluation environnementale des produits de santé à fort impact** (via des Analyses de Cycles de Vie complète ou partielle, des bilans carbone, ...) en utilisant les leviers de la commande publique responsable et la consolidation de l'étiquetage environnemental des 100 principales références de dispositifs médicaux. Ce travail se fera en associant les référents produits, les filières hospitalières, les fournisseurs et acteurs régionaux et nationaux mobilisés autour de l'écoconception des produits de santé comme l'Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine. Il sera déployé sur de nouvelles références du catalogue des 18 000 références consommées au CHU, en maintenant une veille sur le travail en cours au niveau national pour l'établissement d'un référentiel officiel. Il devra se faire en lien avec le renforcement des services de stérilisation et saisir l'opportunité de la construction d'une nouvelle blanchisserie pour soutenir la bascule de l'usage unique vers l'usage multiple lorsque cela est pertinent. Comme lors de l'expérimentation, les services consommateurs seront associés au travail de substitution des références et à la mise en place d'un suivi des évolutions de consommation par service de ces produits à enjeux.
- **Lancement d'outils de formation ciblés à la transformation écologique en santé**
Afin d'ancrer durablement la transformation écologique dans les pratiques professionnelles, le CHU de Bordeaux développera et déployera des outils pédagogiques spécifiquement conçus pour le secteur de la santé. Ces outils, accessibles à l'ensemble des professionnels, viseront à diffuser les connaissances essentielles sur les enjeux environnementaux, à promouvoir les bonnes pratiques écoresponsables et à favoriser le passage à l'action dans les unités de soins comme dans les fonctions support. Ils

pourront prendre la forme de modules e-learning, de guides pratiques, de fiches réflexes ou encore d'ateliers participatifs, en lien avec les thématiques prioritaires identifiées (usage raisonné des consommables, prescriptions écoresponsables, mobilité, gestion des déchets, etc.).

- **Enrichir le catalogue de formation avec un module spécifique destiné à l'encadrement**

Parce que les cadres de santé, cadres supérieurs et managers jouent un rôle clé dans la diffusion et la mise en œuvre de la transformation écologique, un module de formation dédié leur sera proposé. Ce module visera à renforcer leur capacité à intégrer l'impact environnemental dans la conduite des projets, l'organisation des soins et le management des équipes. Conçu comme un levier de gouvernance partagée, il mettra l'accent sur la conduite du changement, la mobilisation collective et le suivi des indicateurs environnementaux. L'objectif est de doter l'encadrement d'outils concrets et adaptés, afin de transformer la vision écologique en pratiques managériales et organisationnelles effectives.

2027 (moyen terme)

L'ambition est de faire de la transformation écologique un **champ structuré de formation et de recherche** :

- Intégration de la transformation écologique dans les **filières universitaires et paramédicales** pour former les étudiants aux enjeux environnementaux de la santé, à l'urgence climatique, la transition bas-carbone et l'écoconception des soins et encourager les sujets de thèse,
- **Accompagnement des équipes dans la conception et le déploiement des projets de recherche en transformation écologique** en développant l'accompagnement méthodologique en interne et la formation des équipes de personnels de recherche clinique,
- Développement de **partenariats de recherche appliquée** sur l'impact écologique des pratiques, en lien avec les sociétés savantes, les laboratoires universitaires, l'INSERM, les écoles d'ingénieurs, des industriels. Le développement de ces travaux permettra de développer la modélisation des impacts pour mieux prioriser les actions et aider à la décision en intégrant tous les critères du développement durable.

2030 (long terme)

À horizon 2030, l'objectif est de faire de l'**éco-conception un pilier de l'innovation en santé** au CHU :

- **Formation généralisée aux soins éco-responsables** et à la sobriété pour tous les professionnels (initiale et continue) ;
- **Réduire significativement l'empreinte carbone du soin**, en intégrant l'analyse environnementale dans les pratiques médicales et les référentiels institutionnels, en lien avec les sociétés savantes et au travers du développement de **parcours de soins bas carbone**, alliant pertinence clinique et sobriété environnementale, associant les professionnels mais aussi les usagers dans leur conception ;
- Inclusion systématique de critères environnementaux dans les **protocoles cliniques et les projets de recherche** dès l'étape de sélection, en bonifiant la notation des projets à

impact pour l'institution et en rendant obligatoire la mesure de l'impact environnemental de l'objet de recherche ainsi que la démonstration d'une recherche d'impacts environnementaux moindres ;

- **Émergence de nouvelles pratiques et technologies sobres intégrées dès la conception des parcours (matériovigilance environnementale, numérique responsable...)** ;
- **Positionnement du CHU comme centre de référence en soins éco-responsables et en recherche sur les impacts environnementaux de la santé afin de remplir un rôle de conseil dans la construction, la mise en œuvre et l'interrogation des politiques publiques.**

2.3. Indicateurs de suivi

- **Pourcentage d'unités labellisées "Unités durables" par rapport au total des unités du CHU** ;
- **Nombre de professionnels formés aux éco-soins et à la transformation écologique en santé** ;
- **Nombre de publications scientifiques abordant les enjeux environnementaux en santé** ;
- **Nombre de projets de recherche clinique intégrant un volet transformation écologique** ;
- **Émissions de gaz à effet de serre (GES) évitées ou réduction estimée via les éco-soins à fort impact (ou autre indicateur environnemental d'impact)** ;
- **Nombre d'évaluations environnementales réalisées sur des produits de santé (dispositifs, médicaments, actes)** ;
- **Suivi des indicateurs de pratiques permettant d'évaluer l'impact des actions de promotion de l'écoprescription (per os/IV...)**
- **Taux d'intégration de critères environnementaux dans les protocoles cliniques ou de recherche**.

Vision 2030 : Synthèse et objectifs prioritaires de l'Axe 2

À l'horizon 2030, le CHU de Bordeaux ambitionne de faire des **soins écoresponsables** une composante indissociable de la qualité des prises en charge. Cette vision repose sur donc sur deux principes structurants : **la pertinence des soins et la sobriété des pratiques professionnelles**.

La pertinence des soins signifie prescrire et agir « juste », en privilégiant les actes et prescriptions réellement nécessaires, utiles aux patients, et garants de la qualité et de la sécurité des prises en charge. Elle conduit à réduire les actes à faible valeur ajoutée et à renforcer la confiance dans une médecine fondée sur l'évidence scientifique, l'efficacité clinique et l'éthique.

La sobriété, quant à elle, s'applique à l'ensemble des pratiques professionnelles. Elle invite à utiliser avec discernement les ressources – médicaments, dispositifs médicaux, consommables, énergie – et à favoriser la réutilisation et l'éco-conception lorsque cela est possible et pertinent. Elle encourage également l'émergence de nouvelles pratiques sobres et innovantes, intégrées dès la conception des parcours de soins.

Dans cette perspective, l'éco-conception deviendra un **pilier de l'innovation en santé**. L'évaluation environnementale sera intégrée aux référentiels cliniques et aux protocoles de recherche, afin de promouvoir les solutions qui allient pertinence clinique, efficacité médicale et responsabilité écologique. Les formations initiales et continues des professionnels diffuseront largement ces principes, faisant de la sobriété et de la pertinence des réflexes partagés au sein des équipes de soins. Enfin, les patients seront pleinement associés à ce changement de paradigme afin qu'ils en soient pleinement acteurs et alliés.

Enfin, en assumant ce rôle moteur, le CHU de Bordeaux se positionnera comme un **centre de référence national et européen** en matière de soins écoresponsables et de recherche sur les impacts environnementaux de la santé. Il contribuera à orienter l'évolution des politiques publiques et à accompagner les transformations de l'ensemble du système de santé.

En 2030, chaque soin, chaque prescription et chaque dispositif devra refléter cette triple exigence de qualité, de pertinence et de sobriété, garantissant une médecine à la fois efficace, humaine et durable.

Axe 3 – Construire un CHU prêt pour les défis climatiques

Adapter nos bâtiments, nos approvisionnements et nos pratiques aux nouvelles réalités.

Le changement climatique impose aux établissements de santé de repenser leurs infrastructures, leurs approvisionnements et leurs pratiques pour garantir la continuité et la qualité des soins dans un contexte en profonde mutation. Le CHU de Bordeaux a déjà amorcé cette transition avec le projet Nouveau CHU, qui intègre dès sa conception des exigences élevées en matière de performance énergétique, de réduction de l'empreinte carbone et de résilience face aux aléas climatiques.

Mots-clés

AXE 3

NOUVEAU CHU
ADAPTATION
BIODIVERSITE
RISQUES
ENVIRONNEMENTAUX

L'Axe 3 vise à structurer et amplifier ces démarches en inscrivant l'adaptation au cœur des projets immobiliers, des organisations et des pratiques professionnelles. Les priorités concernent à la fois la sobriété énergétique, la gestion durable de l'eau et des déchets, la relocalisation des approvisionnements et la création d'espaces végétalisés favorisant le confort et la biodiversité. Il s'agit également d'anticiper les épisodes climatiques extrêmes et de renforcer la solidarité territoriale dans la gestion des crises.

À l'horizon 2030, le CHU ambitionne de se doter d'un plan global d'adaptation climatique, conçu comme un levier de transformation et de résilience pour l'ensemble du patrimoine hospitalier.

3.1. Bilan du projet d'établissement 2021–2025

Le CHU de Bordeaux a engagé une transformation immobilière ambitieuse avec le lancement du **projet Nouveau CHU**, qui vise à moderniser les infrastructures hospitalières, améliorer la qualité des soins et renforcer la performance environnementale des bâtiments.

Plusieurs engagements ont été pris dès la phase de conception :

- Intégration de la **réglementation RE2020** pour les nouvelles constructions ;
- Volonté d'améliorer la performance énergétique globale des bâtiments et de réduire l'impact carbone sur tout le cycle de vie ;
- Réflexion sur la **résilience climatique** du patrimoine : gestion des îlots de chaleur, choix de matériaux durables, intégration d'espaces végétalisés et de zones de fraîcheur.

Les projets immobiliers récents ont permis d'inclure les premiers éléments de cette stratégie, bien que la logique d'adaptation systématique reste encore à structurer de manière transversale. La nécessité de renforcer, ou a minima, de préserver le confort d'usage, la sécurité des occupants et l'intégrité des bâtiments au travers de l'adaptation est d'autant plus importante qu'il faut anticiper les changements qui s'annoncent et se préparer aux nouvelles conditions qui s'imposeront à tous. Il faut donc prendre en compte l'exposition aux différents aléas et positionner le confort d'été comme un enjeu majeur des programmes de travaux. Par ailleurs, des actions de réduction des consommations, de relocalisation des approvisionnements, de gestion des ressources (eau, énergie, déchets) ont été amorcées dans les services, avec des plans dédiés notamment au sein de la feuille de route de transformation écologique comme le plan de transition énergétique ou encore le plan 5R (refuser, réduire,

réutiliser, rendre à la terre, recycler) mais le sujet de l'adaptation nécessite un pilotage dédié plus global.

3.2. Projets phares 2026–2030

2026 (court terme)

Poursuite d'une dynamique d'économie circulaire et de sobriété dans les pratiques et les équipements :

- Déploiement d'un **plan anti-gaspillage**, notamment sur les consommables au travers du développement d'une plateforme de trocs inter-services, et sur l'énergie ;
- **Poursuivre la dynamique de réduction de la production de déchets** d'activité de soins à risques infectieux et d'augmentation de la valorisation matière,
- **Développement du réemploi et du recyclage** dans les chantiers hospitaliers (matériaux, mobilier, équipements) ;
- **Lancement d'un plan de préservation des ressources en eau** avec des projets pilotes de réutilisation de l'eau et de réduction des micropolluants en partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la Régie de l'eau Bordeaux Métropole et la Région Nouvelle-Aquitaine. Un volet gestion de l'eau sera construit afin de mesurer finement les consommations, d'identifier les usages les plus intensifs et de déployer des solutions techniques de réduction (optimisation des équipements, récupération et réutilisation lorsque cela est possible, régulation des débits). Ce volet permettra de piloter la ressource en temps réel, de fixer des objectifs de sobriété et de réduire durablement l'empreinte hydrique du nouveau CHU.
- Suivi des projets de construction durables : blanchisserie, IBP, odontologie, U2CTD, BTE, ORL...
- **Lancement de l'étude en vue de la conception du plan d'adaptation au changement climatique**

2027 (moyen terme)

Renforcement de l'approche environnementale dans la programmation immobilière :

- Mettre en place un pilotage environnemental renforcé dans la **gouvernance du Nouveau CHU** : définition d'indicateurs de performance environnementale (énergie, carbone, qualité de l'air, biodiversité...), pilotage par la donnée, suivi par les équipes techniques ;
- **Définir la stratégie biodiversité et végétalisation** au travers du déploiement d'espaces verts dans les projets d'aménagement, de la création d'îlots de fraîcheur pour un "CHU oasis" en s'appuyant notamment sur le changement de fonction des places de stationnements extérieures devenant espaces végétalisés, intégrer la nature dans la conception des parcours patients ;
- Généraliser l'**analyse de cycle de vie (ACV)** dans les opérations d'investissement.

2030 (long terme)

Structuration d'un **plan d'adaptation global aux risques climatiques** pour l'ensemble du CHU à un niveau de réchauffement de +2,7°C en 2050. Plusieurs trajectoires d'adaptation seront définies afin d'envisager plusieurs façons de mettre en œuvre l'adaptation dans le temps et d'envisager des bifurcations possibles en fonction de l'évolution observée du contexte climatique et socioéconomique :

- Anticipation des **événements climatiques extrêmes** (canicules, sécheresses, inondations) dans la conception et la rénovation des infrastructures ;
- Déploiement d'un **système de surveillance environnementale** des bâtiments (température, humidité, consommation) ;
- Intégration des enjeux d'adaptation dans les **plans de continuité d'activité (PCA)** et les dispositifs de gestion des crises, avec un volet de solidarité territoriale avec les établissements du groupement hospitalier de territoire Alliance de Gironde.
- **Relocalisation des approvisionnements** (alimentaires, énergétiques, produits de santé...) et réflexion autour d'un rôle de producteur d'énergie partagée, de facilitateur de circuits courts alimentaires, d'acteur clé de la **massification des achats de produits écoconçus** pour répondre aux besoins du territoire.

3.3. Indicateurs de suivi

- **Part des nouvelles constructions écolabellisées** ou visant des objectifs de haute performance environnementale (en m² ou % de surfaces livrées) ;
- **Consommation annuelle d'énergie** par m² (kWhef corrigée/m²/an) ;
- **Consommation d'eau ramenée à l'activité** (litres/journée d'hospitalisation) ;
- **% de déchets valorisés, de DASRI, et de matériaux réemployés** dans les chantiers ou les services ;
- **Surface d'espaces végétalisés créés ou réhabilités** dans les projets immobiliers et d'aménagement ;
- **Degré de mise en œuvre du plan d'adaptation climatique** (objectifs atteints, sites couverts, dispositifs activés) ;
- **Taux d'intégration de l'analyse environnementale dans les projets d'investissement** (immobilier, équipements...).
- **% d'approvisionnements locaux dans le total des achats.**
- **Participation aux partenariats locaux**

Vision 2030 : Synthèse et objectifs prioritaires de l'Axe 3

En 2030, le CHU de Bordeaux dispose d'un patrimoine hospitalier transformé et modernisé, conciliant excellence médicale et exemplarité environnementale. De nouveaux bâtiments, sur le groupe sud et à Pellegrin, ont vu le jour ou sont en phase de réalisation selon des standards de construction durable, contribuant à l'amélioration globale d'un parc immobilier longtemps marqué par la vétusté.

Les objectifs fixés ont été atteints : la performance énergétique et carbone s'est améliorée au travers d'une baisse des consommations de chaleur de 16% et de 15% des consommations électriques à isopérimètre, et deux projets pilotes sur la réutilisation de l'eau et la réduction des micropolluants ont été menés avec succès. Les schémas directeurs techniques déclinent désormais de façon opérationnelle le plan d'adaptation au changement climatique. La renaturation des sites, intégrant îlots de fraîcheur, végétalisation et biodiversité, confère au CHU l'image d'un véritable oasis urbain.

Patients, professionnels, usagers et riverains bénéficient ainsi d'espaces de soins et de vie résilients, durables et adaptés aux défis écologiques.

Axe 4 – Réduire l'empreinte carbone lié au fonctionnement du CHU de Bordeaux

Décarboner secteur par secteur, pour un hôpital plus sobre.

Réduire l'empreinte carbone constitue un enjeu central de la stratégie écologique du CHU de Bordeaux. Dès 2014, l'établissement a réalisé un premier bilan carbone complet, élargi depuis à l'ensemble des émissions directes et indirectes, confirmant que les achats, les mobilités et le patrimoine immobilier représentent les principales sources d'émissions. Fort de ce diagnostic, le CHU a engagé une série d'actions structurantes, allant des premiers achats responsables à l'expérimentation d'outils d'étiquetage environnemental, en passant par le lancement d'un contrat de performance énergétique et la préparation d'un nouveau plan de mobilité. Ces efforts traduisent une volonté affirmée de transformer durablement les pratiques hospitalières, secteur par secteur, pour bâtir un hôpital plus sobre.

Entre 2026 et 2030, la stratégie consistera à renforcer les critères écologiques dans les achats, à accélérer le déploiement des mobilités douces, à intégrer les énergies renouvelables dans le mix énergétique et à promouvoir une alimentation durable.

L'objectif est clair : réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière mesurable et continue, en cohérence avec l'engagement pris aux côtés de Bordeaux Métropole pour une décarbonation accélérée du territoire.

Mots-clés

AXE 4

BEGES
ACHATS DURABLES
ENERGIE
DECHETS
EAU
ECONOMIE CIRCULAIRE
ALIMENTATION
NUMERIQUE

4.1. Bilan du projet d'établissement 2021–2025

Le CHU de Bordeaux a réalisé volontairement, dès 2014, un premier bilan carbone complet (scopes 1, 2 et 3) et met à jour annuellement depuis 2015 son périmètre d'émissions réglementaire. La feuille de route de transformation écologique, adoptée en 2022, a permis d'élargir ce périmètre aux émissions indirectes les plus significatives, notamment celles associées à l'achat de médicaments, de dispositifs médicaux et à la mobilité des professionnels pour le bilan 2023 dont les données sont ci-dessous.

Ce diagnostic a confirmé que la majorité de l'empreinte carbone hospitalière repose sur :

- **Les achats, et particulièrement les médicaments et dispositifs médicaux, (48.5% Bordeaux vs 38% au national²) ;**
- **Le patrimoine vaste et hétérogène au travers des immobilisations (19% Bordeaux vs 9% au national) et de la consommation énergétique du bâti (7% Bordeaux vs 14% au national) ;**
- **Les déplacements (patients, visiteurs, professionnels), (13% Bordeaux vs 17% au national) ;**

Durant la période 2021-2025, plusieurs actions structurantes ont été lancées :

² Rapport 2023, Décarboner la santé pour soigner durablement, The Shift project. Mise à jour des résultats en juin 2025.

- Premières expérimentations d'achats responsables sur certains segments (étiquetage environnemental de dispositifs médicaux, appels d'offre intégrant des critères écologiques, lancement du label Mon Restau responsable) ;
- Travaux préparatoires au 4^e plan de mobilité et intégration d'objectifs associés à la mobilité durable dans le contrat de concession des stationnements,
- Renforcement du suivi énergétique, lancement d'un contrat de performance énergétique pour 8 ans et d'un schéma directeur immobilier portant sur 70% du patrimoine ;

Ces efforts ont jeté les bases d'une politique de réduction d'émissions plus ambitieuse à l'horizon 2030.

4.2. Projets phares 2026–2030

2026 (court terme)

Si les produits de santé sont la cible majeure des actions de l'axe 2, l'année 2026 sera marquée par une montée en puissance des actions ciblées sur les autres sources majeures d'émissions :

- Lancer le **4^e plan de mobilité** visant à diminuer les déplacements carbonés liés à l'activité hospitalière. Ce plan poursuivra les actions soutenant la mobilité durable des professionnels à l'appui des résultats de l'enquête de mobilité menée en 2025 avec **l'objectif de faire du vélo le premier mode de déplacement domicile-travail des agents en 2030**. L'augmentation du nombre de places de stationnement pour véhicules légers prévue dans le cadre de la concession des stationnements sera un défi pour cet objectif et devra s'accompagner d'incitations au covoiturage et à la mobilité électrique. En partenariat avec les autorités organisatrices de la mobilité sur le territoire régional et local, il intégrera un volet fort sur la desserte des sites et l'amélioration de l'offre de services facilitant les changements de modes de déplacement, pour les usagers comme pour les personnels, en ouvrant la porte à des expérimentations innovantes.
- Réviser les **politiques d'achat hospitalier** au travers d'un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables dont l'objectif phare sera de **réduire l'usage des produits et services les plus émetteurs**, en intégrant systématiquement des critères environnementaux dans les appels d'offres ;
- Déployer le **plan de transformation écologique de la flotte automobile** autour d'objectifs de réduction de l'usage des véhicules émissifs, de mutualisation ainsi que de l'acquisition et de la location de véhicules moins émetteurs au kilomètre (vélos électriques, véhicules partagés, flottes électriques) ;

2027 (moyen terme)

Le CHU s'engage à transformer structurellement ses pratiques d'achat et d'organisation au travers des actions suivantes :

- **Augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique** au travers, notamment, de la mise en œuvre du projet de réseau de chaleur biomasse sur le groupe sud et des installations solaires programmées au schéma directeur immobilier ;
- **Renforcer les actions de végétalisation de l'offre alimentaire** et la part des signes de qualité dans les approvisionnements dans le cadre de la dynamique Mon Restau Responsable ;
- Lancer un **plan Numérique responsable** à l'appui des initiatives déjà existantes afin de limiter les besoins en stockage, de former aux bons usages numériques et de réduire les consommations d'énergie par une configuration adéquate du matériel.

2030 (long terme)

L'objectif stratégique à long terme est de consolider un **plan global de réduction des émissions**, doté de cibles chiffrées et articulé avec les autres axes du projet d'établissement, qui engage le CHU dans la voie du -2.5% par an d'émissions d'ici 2050. A horizon 2030, l'objectif est de réduire de 10% les émissions par rapport au bilan d'émissions de gaz à effet de serre 2023 soit environ 20 000 tonnes de CO₂.

4.3. Indicateurs de suivi – Axe 4

- **Pourcentage de réduction annuelle des émissions de GES** du CHU (tCO₂e) ;
- **Émissions de GES ramenées à l'activité** : par équivalent temps plein (ETP), par journée d'hospitalisation ;
- **% d'énergies renouvelables** dans le mix énergétique ;
- **Nombre de produits de santé identifiés comme à fort impact** et suivi de leur consommation ;
- **Part des marchés hospitaliers intégrant des critères environnementaux** ;
- **Taux de réalisation du plan de transformation de la flotte** (véhicules alternatifs, mobilités douces) ;
- **Volume d'achats responsables réalisés** sur les segments critiques (médicaments, dispositifs médicaux, alimentation) ;
- **Evolution des parts modales professionnels et patients/visiteurs**

Vision 2030 : Synthèse et objectifs prioritaires de l'Axe 4

En 2030, le CHU de Bordeaux a franchi un cap déterminant dans la réduction de son empreinte carbone. Les émissions ont diminué de 10 % par rapport à 2023, soit environ 20 000 tonnes de CO₂ évitées, grâce à une transformation structurelle de ses pratiques.

Les infrastructures cyclables se sont multipliées, avec un doublement du nombre de places de stationnement vélo, faisant du vélo le premier mode de déplacement domicile-travail des professionnels.

L'établissement a développé un réseau de chaleur biomasse sur le groupe sud (57 GWh gaz transformés en biomasse), 6 installations solaires thermiques et deux installations photovoltaïques sur les parkings, renforçant ainsi la résilience énergétique du patrimoine.

La restauration bas carbone est devenue la norme, avec une division par deux de la consommation de viande (hors volaille) et une offre alimentaire valorisant les produits durables.

Les marchés hospitaliers intègrent systématiquement des critères environnementaux, tandis que les dispositifs médicaux et médicaments à fort impact sont progressivement remplacés par des alternatives moins émettrices.

Cette mutation place le CHU parmi les établissements de santé pionniers, démontrant qu'il est possible de concilier excellence médicale, responsabilité environnementale et exemplarité

Axe 5 – Faire de la prévention un vecteur du concept “Une seule santé”

La prévention au service des patients, des populations et de l'environnement

« *Une seule santé* » : *telle est l'approche de l'Axe 5, qui place la prévention au cœur du projet médical du CHU de Bordeaux. Il s'agit de considérer chaque parcours de soins comme une occasion de promouvoir des comportements favorables à la santé tout en préservant les ressources. Il s'agit aussi de promouvoir la prévention hors les murs de l'établissement pour la santé des populations et du territoire car il en va de la responsabilité de l'établissement de créer les conditions favorables au maintien en santé avant même toute décompensation. En croisant les enjeux de santé individuelle, collective et environnementale, le CHU entend développer une approche cohérente et durable, intégrée à l'ensemble de ses missions de soins, d'enseignement et de recherche.*

Mots-clés

AXE 5

PREVENTION
PROMOTION DE LA SANTE
SANTE ENVIRONNEMENTALE
POLITIQUES PUBLIQUES
RECHERCHE

*Pour y parvenir, une culture commune autour du concept « *Une seule santé* » santé durable sera progressivement déployée auprès des professionnels, des étudiants, des patients et de leurs aidants, afin de renforcer l'autonomisation et la responsabilité dans les parcours de soins. Des programmes de formation et des supports pédagogiques adaptés permettront d'accompagner ces changements de pratique et de diffuser des connaissances validées scientifiquement. Les partenariats avec les collectivités, les associations et les acteurs de santé territoriaux seront mobilisés pour étendre l'impact des actions de prévention.*

L'Axe 5 vise ainsi à structurer et généraliser la prévention au sein du CHU et au service du territoire, en conciliant qualité des soins, réduction des risques et préservation des ressources et des écosystèmes.

5.1. Bilan du projet d'établissement 2021–2025

Au cours du précédent projet d'établissement, le CHU de Bordeaux a entamé un rapprochement stratégique entre **prévention promotion de la santé et transformation écologique**, à travers une logique de promotion de la santé durable. Si la prévention était initialement centrée sur les approches comportementales, les approches actuelles conjuguent désormais les enjeux individuels et environnementaux associant santé humaine, santé publique et santé planétaire selon l'approche "*One Health*".

Des initiatives pilotes ont été menées, souvent portées par des équipes d'éducation pour la santé ou d'éducation thérapeutique, avec le soutien des équipes du pôle de santé publique. Des liens ont également été tissés avec des projets de recherche, des consortiums académiques ou des actions territoriales. Toutefois, cet effort de synergie reste encore à structurer institutionnellement, et à articuler plus fortement avec la stratégie de transformation écologique du CHU.

5.2. Projets phares 2026–2030

2026 (court terme)

L'enjeu principal est de bâtir une **culture commune « Une seule santé » autour des enjeux et leviers à mobiliser** pour et par les professionnels ou étudiants, les patients ou aidants, les habitants et les partenaires territoriaux. Cette construction s'appuiera sur la qualité des pratiques professionnelles, les données probantes et l'autonomisation des bénéficiaires :

- **Déploiement d'un parcours de formation sur l'approche Une seule santé** pour l'ensemble des professionnels de santé, médicaux et non médicaux ;
- Intégration des pratiques cliniques préventives et facteurs environnementaux dans les parcours de santé proposés et initiés avec les bénéficiaires;
- Développement de **supports de sensibilisation** à destination des patients et en appui aux professionnels, notamment en lien avec la pertinence des soins et l'autonomisation dans les parcours, et **mobiliser le levier de la culture pour promouvoir l'interdépendance entre santé des populations et de l'environnement.**

2027 (moyen terme)

À moyen terme, l'objectif est de systématiser et intégrer les interventions en prévention dans les parcours de soins et de santé proposés en renforçant leur accessibilité et la cohérence des messages dispensés:

- Déploiement de programmes **d'accompagnement des patients et des professionnels** en faveur de comportements protecteurs de leur santé et de leur environnement (éco-gestes, modes de vie, alimentation durable...);
- Veille et implication dans l'élaboration des outils, messages mais aussi des programmes, stratégies, interventions, formations proposées avec les patients partenaires et les associations et participation à leur évaluation;
- Construction et investissement dans les **programmes interprofessionnels déployés en faveur de la santé à l'échelle territoriale** avec les établissements du groupement hospitalier de territoire Alliance de Gironde, les collectivités, l'ARS, les CPTS, les établissements médico-sociaux, les structures associatives, etc.

2030 (long terme)

L'ambition à horizon 2030 est de faire du CHU un **acteur de référence en santé planétaire** :

- Structuration d'un **programme institutionnel de recherche, plaidoyer et innovation en santé et environnement** ;
- Création ou participation à une **chaire universitaire ou consortium thématique croisant santé publique, écologie et sciences sociales** ;
- Accompagnement des décideurs et opérateurs publics dans la définition d'indicateurs de veille et de suivi de la performance à l'échelle territoriale intégrés à l'ensemble des stratégies de santé
- Intégration des enjeux de santé environnementale dans les **indicateurs de performance populationnelle** et dans les **stratégies territoriales de santé**.

5.3. Indicateurs de suivi – Axe 5

- **Nombre de professionnels formés à l'approche "Une seule santé" ;**
- **Nombre de bénéficiaires orientés dans des démarches d'autonomisation écoresponsables ;**
- **Nombre de supports pédagogiques coconstruits avec les patients partenaires ;**
- **Pourcentage de projets ayant impliqué ou associé des bénéficiaires**
- **Nombre de projets, consortiums ou bourses de recherche portant sur les croisements entre santé des populations et de l'environnement;**
- **Nombre de publications, "position papers", policy brief produits sur l'interdépendance entre santé des populations et de l'environnement ;**
- **Nombre de partenariats territoriaux formalisés autour de la prévention.**

Vision 2030 : Synthèse et objectifs prioritaires de l'Axe 5

En 2030, la prévention occupe une place renforcée dans l'organisation du CHU de Bordeaux et complète les actions de soins.

Chaque venue d'un patient constitue une opportunité d'information et de conseil en matière de comportements favorables à la santé et à l'environnement. Les professionnels, formés à la santé durable, délivrent systématiquement des messages de prévention adaptés, qu'il s'agisse d'interventions brèves, d'orientations ou de recommandations pratiques.

Une banque de ressources pédagogiques actualisées et validées scientifiquement est disponible pour les usagers, les équipes et les partenaires du territoire. Des programmes structurés d'accompagnement permettent de promouvoir l'autonomie des patients et d'encourager des modes de vie plus favorables à la santé. Les indicateurs de suivi intègrent désormais les résultats de ces actions de prévention dans les parcours de soins et les stratégies territoriales.

Le CHU de Bordeaux devient ainsi un établissement exemplaire dans l'articulation entre soins, prévention et gestion durable des ressources.

CONCLUSION

En 2030, le CHU de Bordeaux est un établissement de santé résolument exemplaire en matière de transformation écologique, où soins, innovation, prévention et responsabilité environnementale s'articulent de manière cohérente et intégrée. L'ensemble des professionnels, pôles médicaux-soignants et directions, participe activement à cette dynamique collective, faisant de l'écologie un critère transversal et indissociable de la qualité des soins, de la recherche et de la performance organisationnelle.

Excellence environnementale et qualité des soins

Chaque projet, chaque unité et chaque action hospitalière intègre une évaluation environnementale dès sa conception. Un tiers des unités sont labellisées « Unités durables » et tous les nouveaux projets respectent des standards de construction et d'exploitation exemplaires. Le patrimoine hospitalier, modernisé et renaturé, combine excellence médicale et exemplarité écologique, offrant aux patients, aux professionnels et aux usagers des espaces résilients, durables et adaptés aux défis climatiques.

Connaissance, formation et innovation

Le CHU est un centre de référence pour la connaissance et l'innovation en soins écoresponsables. Tous les pôles disposent de professionnels formés aux pratiques durables et la production scientifique sur la transformation écologique en santé a significativement progressé. La recherche clinique et l'innovation intègrent systématiquement la dimension environnementale, contribuant à faire émerger des solutions médicales et organisationnelles à faible impact écologique.

Réduction de l'empreinte carbone et résilience énergétique

Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de manière substantielle grâce à une transformation structurelle des pratiques, à la production d'énergie renouvelable et au déploiement massif de modes de déplacements doux pour les professionnels. La restauration, les achats et les dispositifs médicaux intègrent systématiquement des critères environnementaux, contribuant à un fonctionnement hospitalier sobre et responsable.

Prévention et promotion de la santé durable

Chaque interaction avec les patients est l'opportunité de promouvoir des comportements favorables à la santé et à l'environnement. Les professionnels, formés à la santé durable, délivrent des messages de prévention adaptés, soutenus par une banque de ressources pédagogiques scientifiquement validées. La prévention devient un levier central du projet médical et territorial du CHU, articulée avec les soins et la gestion durable des ressources.

Gouvernance et culture partagée

La transformation écologique repose sur une gouvernance renforcée, médico-soignante et fonctionnelle, qui coordonne l'ensemble des politiques internes – achats, organisation, numérique, qualité, ressources humaines – autour des exigences climatiques et réglementaires. Cette vision commune fait du CHU de Bordeaux un établissement pionnier, capable de concilier excellence médicale, responsabilité environnementale et exemplarité territoriale.

Remerciements

Anne Rullier, anatomo-cyto-pathologue et vice-présidente de la sous-commission transformation écologique de la CME

Cécile Andicoéchéa, ingénierie transformation écologique

Cécile Saez, référente mobilité durable et télétravail

Emmanuelle Petit, référente transition énergétique et eau

Florence Saillour, responsable de l'unité Méthodes d'évaluation en santé

Floriane Lenoir, directrice de la transformation écologique

Frédéric Sacher, responsable du service rythmologie et président de la sous-commission transformation écologique de la CME

Gilbert Bounaud-Devillers, représentant des usagers

Haude Clouzeau, praticienne hospitalière en hépato, gastro-entéro, nutrition pédiatrique et référente transformation écologique du pôle de pédiatrie

Imad Fakhri, directeur de la production hospitalière et de la logistique

Manon Dulin, responsable prestations externalisées

Margot Biscay, praticienne hospitalière en endoscopie et référente transformation écologique du pôle ADEN

Marine Cargou, biologique médicale et référente sensibilisation transfo. écologique

Marion Augier, chargée de projet filière de valorisation des plastiques

Matthieu Meune, chef de projet économie circulaire

Maud Galibert, chargée de mission régionale Unités durable

Noëlle Bernard, pilote de la transformation écologique et des Unités durables

Sandrine Mandon, cadre en biberonnerie et lactarium et référente transformation écologique du pôle de pédiatrie

Véronique Franck, cadre supérieur de santé membre de la sous-commission transformation écologique et référente transformation écologique du Pôle anesthésie-réanimation

Vincent Ferrer, ingénieur responsable des grands projets Nouveau CHU

Xavier Coppeaux, référent gestion des déchets